

Accès au stade course de la Relève:

Informations importantes :

- **Stationnement interdit dans la Rue des Primevères** dépose de matériel possible avec 1 bus par club puis évacuation du bus sur les parkings.
- **Stationnement interdits devant les propriétés privées !**
- Bien respecter la zone club pour installation des vitabris.
- Accès au stade piéton en suivant la flèche rouge →
- **P1** : Impasse de l'églantine / Rue du vieux Bourg (uniquement devant LACROIX EMBALLAGES)
- **P2** : Salle de la Tourbière
- **P3** : Mairie
- **P4** : Cimetière (rue des Guinches)

